



La Ville de Salaberry-de-Valleyfield emploie actuellement plus de 250 employés. Elle compte, avec leur contribution, se positionner à l'avant-garde du monde municipal en consolidant une approche de gestion de la qualité. La Ville de Salaberry-de-Valleyfield désire pourvoir à un **poste temporaire de six mois de coordonnateur - coordonnatrice aux équipements et à la circulation.**

Responsabilités principales :

Sous l'autorité du directeur du Service de l'environnement et des travaux publics, la personne aura comme principaux mandats : le suivi du contrat pour le parc des équipements roulants, les requêtes et suivi des dossiers en lien avec la circulation, la signalisation routière, les feux de circulation et le contrôle de l'utilisation des stationnements sur le territoire et le lignage des rues. Il est responsable de planifier les travaux de soudage selon les besoins de l'équipe des travaux publics et assure la gestion de l'équipe des brigadiers scolaires.

Compétences recherchées :

Le candidat doit faire preuve de jugement et avoir une capacité à travailler en étroite collaboration avec ses collègues, son personnel et les contractuels. Il doit être en mesure de déléguer des tâches, de surveiller les activités et d'assurer une supervision efficace de ses mandats. Il doit aussi démontrer de l'expérience et de la rigueur dans la gestion de contrat. Démontrer de solides habiletés en planification, organisation, coordination et communication. Il doit être à l'aise dans l'établissement des priorités et être capable de s'adapter rapidement aux changements et aux urgences. Il doit posséder un esprit d'analyse et de synthèse lui permettant de bien connaître, d'analyser et de résoudre des problèmes. Il se doit d'être créatif et préoccupé par la qualité et la diligence du service aux citoyens.

Exigences requises :

- D.E.C. en administration ou en génie civil, un équivalent et/ou une expérience pertinente dans un poste cadre.
- Posséder d'un à trois ans d'expérience de préférence en milieu municipal.
- Permis de conduire valide de classe 5.
- Cours de sécurité sur les chantiers de construction.

Conditions d'emploi :

- **Poste cadre temporaire de six mois à temps plein.**
- **Période du remplacement : février 2017 à août 2017.**
- Salaire selon la grille salariale du personnel cadre soit : minimum 1 227,20 \$, maximum 1 566,40 \$ par semaine.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 13 février 2017 au :

Service des ressources humaines, Ville de Salaberry-de-Valleyfield
61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L8
Courriel : ressourceshumaines@ville.valleyfield.qc.ca
Télécopieur : 450 370-4803.

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

Pour de plus amples détails, consultez notre site Web au :
www.ville.valleyfield.qc.ca